



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2<sup>ème</sup> séance du mardi 10 septembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Nawel KHEMISSA et consorts « Emménagements sous pression aux Plaines-du-Loup » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution n° 1 de l'interpellatrice, disant :

*Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre, en particulier s'assure du fait que son service des subventionnés soit suffisamment doté en personnel afin de répondre de manière humaine aux défis que l'ambitieux projet de l'éco-quartier représente*

la résolution de M. De Vargas, disant :

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité garantisse la possibilité de visiter le logement lors de son attribution

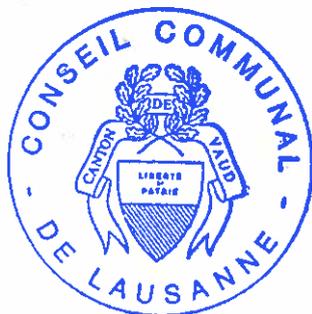
la résolution de Mme Piron, disant :

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité offre le plus rapidement possible des places de parc en suffisance et au coeur du quartier des Plaines du Loup pour les personnes à mobilité réduite

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi dix septembre deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :